

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

## ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAUREAT 2008 Série S

### Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

### **Objectifs de l'épreuve**

*L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.*

*Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.*

*En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.*

### **Évaluation et notation**

*L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.*

## PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

### Compositions :

*La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.*

***En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.***

#### **Le correcteur évalue :**

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

#### o **Composition de géographie 1 :**

##### ***Les grands centres d'impulsion de l'espace mondial***

En série S, le sujet porte sur la première partie du programme « Un espace mondialisé. Les centres d'impulsion et les inégalités de développement ». Il est conseillé de le traiter en 5 ou 6 heures de cours.

#### **Le cadre du sujet et la problématique :**

Le sujet correspond à une partie de l'intitulé de la question au programme. Il invite le candidat à s'interroger sur la notion de « centre d'impulsion » et à la définir. Il s'agit aussi d'identifier ces centres d'impulsion. Si le programme et les documents d'accompagnement les désignent comme étant au nombre de trois (Amérique du Nord, Union européenne et Japon), il convient d'accepter un élargissement de la notion à des échelles plus grandes : les régions les plus actives de ces trois centres, les mégalo-poles, les métropoles mondiales, les métropoles commerciales et bancaires qui forment « l'archipel mégalo-politain mondial ».

#### **Le développement :**

##### **Plusieurs plans sont envisageables.**

Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie :

- une réflexion sur les caractéristiques majeures des centres d'impulsion,
- leur identification et leur localisation,
- la présentation de leur prépondérance à différentes échelles.
- la description des flux qui les relient.

**On valorisera les copies où des représentations graphiques rendront compte des localisations aux différentes échelles.**

**On n'attendra pas un exposé exhaustif de tous les aspects du sujet étant donnée la diversité des approches possibles.**

- **Composition de géographie 2 :**  
***La façade atlantique des États-Unis***

### **Le cadre du sujet et la problématique**

Le libellé du sujet reprend les termes exacts du programme en série S (2 ou 3 heures). Le sujet ne doit donc pas être déroutant pour les candidats. Ils pourront l'accompagner de productions graphiques qui seront valorisées.

Il s'agit de présenter un des espaces majeurs des États-Unis qui joue le rôle d'interface avec le reste du territoire.

**Le plan est libre.** Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

Une réflexion sur la délimitation de cet espace peut être attendue : il s'agit en effet de s'interroger sur la cohérence de cet espace qui va de la frontière canadienne à la frontière mexicaine et sur sa profondeur, inégale (les Grands Lacs sont ainsi considérés par les américains eux-mêmes comme un espace maritime).

La position d'interface est essentielle dans le sujet : les systèmes portuaires qui constituent une série de *Ranges*, les flux de cabotage et transocéaniques, les espaces de production et les relations avec les *hinterlands* pourront figurer dans la composition. Il s'agit ici de montrer en quoi cette façade est tout à la fois un espace de contact et un espace moteur de la puissance des États-Unis.

C'est un espace d'où émergent 3 sous ensembles : Le Nord-Est, première concentration urbaine et centre politique et financier des États-Unis et du monde ; la Floride et la région d'Atlanta qui constituent des espaces très dynamiques au sein de cette façade, à la fois démographiquement et économiquement ; le golfe du Mexique, à la fois producteur de pétrole et région en diversification économique.

### **Etude d'un ensemble documentaire**

*L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie*

***Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très***

longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

**Pour la deuxième partie**, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

**Le correcteur évalue :**

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

## **Étude de l'ensemble documentaire**

### **La mégalopole japonaise : une région motrice de l'Asie orientale et du monde**

En Terminale S, ce sujet s'inscrit dans la partie du programme de géographie consacrée à « l'Asie orientale ». Au sein de celle-ci, la mégalopole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Ainsi, correspondant à une question du programme clairement délimitée, le sujet ne doit pas surprendre le candidat. Celui-ci peut aussi puiser des références dans la première partie du programme, « un espace mondialisé ».

La problématique est explicite : il s'agit de comprendre, à travers une démarche multiscale, en quoi la mégapole japonaise, cœur du Japon, est une région motrice de l'Asie orientale et l'un des centres de commandement de la planète.

**Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions.**

**1. Définissez ce qu'est une mégapole.**

Le candidat peut puiser dans ses connaissances pour définir ce qu'est une mégapole. Mais il peut aussi s'appuyer sur l'ensemble documentaire pour répondre à la question. Le document 1 (avec les limites, l'extension de la mégapole et les villes) permet de rappeler la définition première d'une mégapole, à savoir la concentration de métropoles interconnectées qui aboutit à la formation de vastes ensembles urbanisés. Tous les documents permettent de montrer qu'une mégapole est un lieu privilégié de la mondialisation, un centre d'impulsion en relation avec le monde.

**2. À partir de l'exemple d'Osaka et de sa région (le Kansai), dégagez les activités qui fondent la puissance de la mégapole (documents 1 et 2).**

Le Kansai est le deuxième pilier économique du Japon derrière le Kanto. Sa puissance repose sur les industries manufacturières, les technologies de l'information, les industries à fort potentiel de croissance grâce à la recherche scientifique et l'innovation (troisième paragraphe du document 2 et « cités scientifiques » et « clusters » du document 1) ainsi que sur les activités commerciales (divers exemples dans le quatrième paragraphe du document 2, infrastructures et aménagements divers, comme ports, aéroports, terre-pleins, notés sur la carte).

**3. Identifiez les éléments qui font de Tokyo une ville mondiale (documents 1 et 3).**

Tokyo apparaît comme une ville mondiale par sa puissance industrielle, tertiaire (bourse, brevets, le premier CBD et le vice-centre de Shinjuku, espaces de loisirs, cyber-quartier etc.), culturelle (ville phare de la modernité qui devient cosmopolite) et dans une moindre mesure politique.

Elle est aussi une ville mondiale grâce à ses relations avec le reste de la planète dont témoigne la carte 1 (ports mondiaux, aéroport international).

**4. Comment se manifeste la puissance de la mégapole japonaise en Asie orientale et dans le monde (documents 2 et 4) ?**

Par sa production de richesse comparable à celle d'Etats comme le Canada ou la Corée pour le seul Kansai (document 2).

Par les FMN qui y ont leur siège social (Panasonic, Sumitomo...document 2)

Par les implantations de l'industrie japonaise en Asie orientale (document 4).

Elle est donc le centre d'impulsion principal de l'Asie orientale et l'un des plus importants à l'échelle mondiale.

**5. Décrivez et expliquez l'inégale importance des relations de la mégalopole avec le reste du monde (documents 2, 4 et 5).**

La mégalopole, au cœur de la mondialisation, échange d'abord et avant tout avec les espaces les plus puissants et les plus dynamiques de la planète, c'est-à-dire :

- a. Le reste de la Triade (document 5 : liaisons aériennes avec l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale).
- b. Les pays de l'Asie orientale ouverts à la mondialisation (nombreux exemples dans les documents 2, 4 et 5) et proches de l'archipel nippon.
- c. Les pays pétroliers, l'Australie.

De fait, les zones les plus pauvres (Afrique) ou davantage dans l'orbite des États-Unis (Amérique latine), voire fermées (Corée du Nord), ont des relations beaucoup plus faibles ou quasi nulles avec la mégalopole (voir surtout document 5).

**Deuxième partie : réponse organisée**

Les réponses aux questions de la première partie, les différentes échelles des documents et les connaissances doivent permettre au candidat de dégager les éléments de réponse suivants :

- La mégalopole japonaise est étalée sur plus de 1000km et regroupe plus de 100 millions d'habitants. Elle s'étend de plus en plus et s'organise autour des principales villes et le long du littoral.
- Cette mégalopole est au cœur de la puissance japonaise et de son ouverture au monde. Puissance industrielle, poids des FMN, puissance financière reposant sur la bourse de Tokyo. Les relations avec le reste de la Triade et les pays les plus dynamiques et intégrés à la mondialisation sont denses. La mégalopole profite du dynamisme de l'Asie orientale.
- Tokyo est une ville mondiale et le Kansai est le deuxième pôle du pays.
- Des aménagements nombreux : infrastructures de transport, terre-pleins etc.

**DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE**

**Explication d'un document d'histoire**

*Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.*

*Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.*

**Le correcteur évalue :**

*- la compréhension globale du document ;*

- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

o **Explication d'un document d'histoire 1 :**

***Première conférence de presse tenue par le nouveau président de la République française Georges Pompidou, le 10 juillet 1969***

En Terminale S, ce document s'inscrit dans la troisième partie du programme d'histoire, « la France de la V<sup>e</sup> République », plus particulièrement au premier thème, « un nouveau système républicain ».

Le but de cette explication d'un document historique est d'évaluer la compréhension par le candidat des institutions de la V<sup>e</sup> République ainsi que ses connaissances sur leur mise en place, leur évolution et leur pérennité à la suite du départ du général de Gaulle en 1969. De plus, le candidat doit faire montre d'esprit critique face à un document émanant d'une personnalité qui arrive à l'Elysée...

**1. Expliquez le premier paragraphe en précisant le rôle du général de Gaulle dans la naissance et la consolidation de la V<sup>e</sup> République.**

Le général de Gaulle arrive au pouvoir en 1958 dans le contexte de la guerre d'Algérie et de l'impuissance de la IV<sup>e</sup> République à y mettre fin. En septembre 1958, les Français adoptent par référendum une constitution voulue par Charles de Gaulle. Durant plus de 10 ans, celui-ci incarne la V<sup>e</sup> République.

Le régime est consolidé en 1962 (indépendance de l'Algérie et succès du référendum pour l'élection du président de la République au suffrage universel direct).

**2. D'après les deuxième et troisième paragraphes, présentez les circonstances qui ont entraîné l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République.**

Le deuxième paragraphe rappelle les circonstances du départ du général de Gaulle. Fragilisé par la crise de mai 1968, il démissionne en 1969, au lendemain d'un référendum négatif.

Le troisième paragraphe insiste sur l'élection qui suit. Elle est remportée par le gaulliste et ancien premier ministre du général de Gaulle, Georges Pompidou.

**3. Quels aspects fondamentaux des institutions de la V<sup>e</sup> République sont évoqués dans les quatrième et cinquième paragraphes ?**

Les deux paragraphes proposent une lecture très claire des institutions en insistant sur la prééminence du président de la République.

En effet, le quatrième paragraphe insiste sur son rôle de « chef suprême de l'exécutif, gardien et garant de la Constitution... ».

Le cinquième paragraphe évoque le pouvoir législatif du Parlement (Assemblée nationale et Sénat) mais aussi le rôle du gouvernement et du premier ministre (Georges Pompidou le fut de 1962 à juillet 1968). Mais c'est bien pour conclure sur la « primauté du chef de l'Etat ».



On attend du candidat qu'il insiste sur la prééminence du pouvoir exécutif (tout particulièrement celui du chef de l'État) par rapport au pouvoir législatif.

**4. Sur quels arguments l'auteur s'appuie-t-il pour affirmer que la V<sup>e</sup> République est un régime stable et accepté par une grande majorité de Français en 1969 ?**

Pompidou insiste sur le caractère démocratique de l'élection présidentielle, l'intérêt qu'elle a suscité, selon lui, chez les électeurs, le calme de la campagne électorale (après les manifestations de mai 1968). Son élection, parce qu'il avait été le Premier ministre du général de Gaulle (et le candidat du parti gaulliste), « est la preuve de l'adhésion nationale à la V<sup>e</sup> République ». C'est donc une façon pour Georges Pompidou de légitimer la V<sup>e</sup> République, et de fait son élection, puisqu'il est le premier successeur du général de Gaulle sans en avoir le prestige.

o **Explication d'un document d'histoire 2 :**

***Affiche soviétique 1949 d'Efim Dolgorouki : « Liberté à l'américaine »***

**1. Quelle est la nature du document et dans quel contexte a-t-il été produit ?**

Il s'agit d'une affiche de propagande soviétique datant de 1949, c'est-à-dire des débuts de la guerre froide qui est un état de tension de 1947 à 1989 entre le bloc de l'Ouest, avec à sa tête les États-Unis, et le bloc de l'Est dirigé par l'Union soviétique. Cette tension est à la fois idéologique et s'exprime dans les deux doctrines formulées en 1947 (celle de l'endiguement, du président des États-Unis Harry Truman, celle de la lutte contre les États-Unis et ses alliés en octobre 1947 par Jdanov) et militaire. L'Union soviétique possède la bombe atomique en 1949.

**2. Relevez, sur l'ensemble du document, les principes fondamentaux du modèle américain qui apparaissent ici caricaturés.**

Sur cette affiche, Efim Dolgourki caricature, dans les différentes vignettes, les libertés fondamentales sur lesquelles s'appuie la démocratie américaine :

- La liberté de la presse
- La liberté individuelle
- La liberté d'opinion
- La liberté de manifestation et de réunion

Il critique également le système économique des États-Unis fondé sur le capitalisme libéral avec l'inscription en haut de l'immeuble sur la droite du nom *Wall Street* et la présence du sigle du dollar dans toutes les vignettes et sur le cadenas qui clôt les lèvres de la statue de la Liberté.

### **3. Quelle image du régime des États-Unis ce document cherche-t-il à imposer ?**

Ce document donne une image négative du régime des États-Unis qui est présenté comme répressif : présence du policier, matraque levée et menottes dans la main, juché sur une statue de la Liberté aux lèvres cadenassées, véhicule plein de policiers qui charge une manifestation, homme emprisonné dont on peut supposer qu'il s'agit d'un opposant.

Le régime des États-Unis est aussi montré comme raciste avec l'image du lynchage par le Ku Klux Klan

Enfin l'auteur donne l'image d'un régime qui contrôle l'information, portant atteinte à la liberté de la presse.

On valorisera toute réponse qui proposera au moins deux de ces éléments.

### **4. Montrez que les critiques de ce document peuvent être retournées contre l'URSS.**

Avec cette affiche on a un exemple de la propagande soviétique anti-américaine de la guerre froide. Le dessinateur soviétique reprend l'argument exprimé en 1947 par Truman (le pays défenseur des Libertés) et par un jeu de dessin le retourne contre les États-Unis. Il reprend également un élément fondamental de la propagande soviétique contre les États-Unis : c'est le pays du capitalisme. Ce document ne se comprend que dans un contexte d'affrontement idéologique puisqu'il occulte le fait que les États-Unis sont une démocratie.

Cependant, on peut dire que cette affiche met en réalité en scène les pratiques du régime stalinien : presse inféodée au régime, opposants déportés (goulag) ou liquidés, manifestations réprimées, État policier...